

SUR REILHAC

INFORMONS NOUS

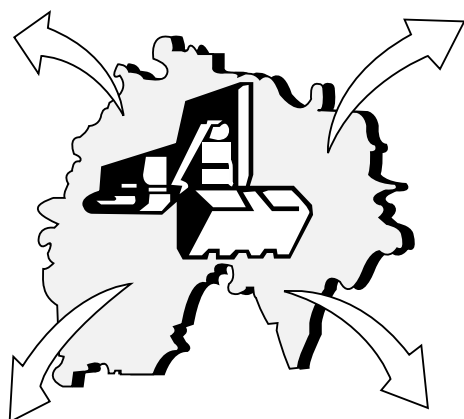


N°11

1999

Sommaire

<i>La lettre du Maire</i>	<i>P1</i>
<i>Administration de la commune</i>	<i>P2</i>
<i>Fonctionnement des services, état civil</i>	<i>P3</i>
<i>Centre Communal d'Action Sociale</i>	<i>P4</i>
<i>Utilisation de la Salle Polyvalente</i>	<i>P5</i>
<i>Au fil des réunions du conseil municipal</i>	<i>P6</i>
<i>Budget 99</i>	<i>P7-9</i>
<i>Urbanisme</i>	<i>P10-11</i>
<i>Travaux</i>	<i>P12</i>
<i>Vie à l'école</i>	<i>P13-18</i>
<i>Des Vœux pour 1999</i>	<i>P19-20</i>
<i>Associations</i>	<i>P21-27</i>



sa-TPA

Société Anonyme de Travaux Publics et Agricoles

Las Plagnes - 15250 REILHAC - Tél. 04 71 47 35 25 - Fax. 04 71 47 28 12

La lettre du Maire

"L'An 2000", nous en avons tous rêvé, certains en avaient même peur : c'est devenu une réalité, une date particulière dans le calendrier qui nous invite à jeter un regard sur le siècle passé tout en nous projetant dans l'avenir avec réalisme et optimisme.

Certes, la nature est là pour nous rappeler nos limites humaines : c'est ce qu'elle a fait lors de la tempête des 27 et 28 décembre 1999.

Même si dans notre commune les dégâts ont été moindres que dans d'autres régions, la blessure faite à la nature est immense, et il faudra des années pour qu'elle s'efface.

L'An 2000, c'est aussi, l'An 1 de la Communauté du Bassin d'Aurillac.

Reilhac a fait partie en 1991 des 11 communes qui ont créé le District. Aujourd'hui, 16 communes font parties de la communauté, ce qui représente plus du tiers de la population du Cantal.

D'autres communes frappent déjà à la porte !

Preuve s'il en était besoin, que d'emblée nous avons fait le bon choix.

Tous ont compris aujourd'hui que c'est par le regroupement de nos forces que nous pousserons en avant le bassin d'Aurillac.

Reilhac s'enorgueillit d'être une des trois communes de l'Agglomération à avoir vu sa population augmenter de plus de 8 %.

A l'heure où le Département tout entier se dépeuple de plus de 5 %, nous pouvons être fiers de prouver ainsi la vitalité et le dynamisme de notre village.

L'Année 2000 verra se réaliser la suite de notre programme.

1°) **A Lagarde**, la commune, avec l'aide du Conseil Général, dans un souci de sécurité, fera élargir la voie communale qui dessert Lagarde basse, dont l'expansion récente a été importante.

L'accès au 922 sera amélioré, un réseau pluvial aménagé et l'éclairage public renforcé.

2°) **L'aménagement du bois de Reilhac** par la Communauté d'Agglomération a été confié à l'Office National des Forêts. Dès cet été, nous pourrons tous profiter de cet endroit particulièrement beau et agréable, jusqu' alors inaccessible, qui nous permettra d'avoir une vue particulièrement belle sur le bourg de Reilhac et même au-delà, sur toute la vallée de l'Authre. Ce nouveau site communal est un enrichissement de notre patrimoine, un embellissement de notre cité et une mise en valeur de notre environnement.

3°) **A Reilhaguet**, la Communauté d'Agglomération financera les travaux d'assainissement et d'épuration pour un montant approximatif de 1 100 000 francs. Dans le même temps, la commune a prévu la réfection de la voirie avec élargissement et aménagement du réseau pluvial pour un montant de 700 000 F avec une aide financière de l'Etat de 25 %. Je remercie les habitants de Reilhaguet d'avoir été patients. Ceux qui connaissent la gestion savent que tout ne peut être réalisé à la fois et que dans chaque commune, il est nécessaire de suivre un programme d'investissement raisonnable en fonction de nos finances et des aides obtenues.

Pour maîtriser les finances et pour ne pas avoir recours à l'augmentation des impôts, nous sommes parfois obligés de différer certains travaux.



Le Football-Club Reilhacois nous fait particulièrement honneur cette année puisque l'équipe Fanion accède à la promotion. Cela nous crée des devoirs et nous sommes conscients qu'il faudra améliorer le stade municipal.

Comme nous l'avons toujours fait, nous accompagnerons notre équipe dans sa progression à la mesure de nos moyens financiers.

Une croissance aussi rapide du Club n'était prévue par personne. Aussi, nous devons, tous ensemble en tirer les conséquences et établir un projet cohérent et réaliste, sans précipitation, car nous n'avons pas le droit à l'erreur en engageant les deniers publics.

Pour 2000, la commune engage une dépense de 76 700 F pour réaliser l'éclairage de la deuxième partie du terrain de foot pour optimiser les conditions d'entraînement.

Nous continuons, avec notre Ami, Jacques MARKARIAN, Conseiller Général du Canton, à travailler au projet de maison de retraite. Au niveau de l'Agglomération, il était convenu d'attendre que les projets antérieurs d'Arpajon et d'Ytrac soient sortis de terre pour lancer celui de Reilhac.

Le moment est venu, et dans les mois qui viennent, nous pourrons présenter un avant projet.

L'An 2000 s'annonce bien, Reilhac continue à aller de l'avant, le Conseil Municipal sait pouvoir compter sur votre soutien et votre encouragement. Sans vous tous qui animez les associations, Reilhac ne serait pas une commune aussi vivante. Le dynamisme de tous les bénévoles est aussi notre richesse.

Je tenais à vous en remercier très sincèrement.

Je terminerai mon propos en remerciant tout le personnel communal pour son entier dévouement au service de la collectivité et en souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants de Reilhac.

Jean-Pierre PICARD

L'administration de la commune



LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Jean-Pierre PICARD
1er Adjoint : Louis FAUGERE
2e Adjoint : Maurice LABERTRANDIE
3e Adjoint : André FREYSSINIER
4e Adjoint : Christian VIDAL

Conseillers Municipaux :

Viviane FONTANILLE, Francis VERNET,
Jean-Pierre SERONIE, Jean-Claude LACOSTE,
Simon BOULDOYRE, Pascal GAMEL,
Bernard LAVEISSIERE, Jeanine DEMAZIERE,
Ginette APCHIN, Annie VIGNERON.

COMMISSIONS

- Commission : Travaux, Equipement, Voirie

L. FAUGERE, J. DEMAZIERE, F. VERNET, P. GAMEL,
J.P. SERONIE, S. BOULDOYRE

- Commission : Urbanisme, P.O.S., Environnement

M. LABERTRANDIE, S. BOULDOYRE, J. DEMAZIERE,
J.C. LACOSTE, J.P. SERONIE, F. VERNET

- Commission : Finances et Communications

A. FREYSSINIER, G. APCHIN, J.C. LACOSTE,
B. LAVEISSIERE, J.P. SERONIE, A. VIGNERON,
F. VERNET

- Commission : Affaires Scolaires

G. APCHIN, S. BOULDOYRE, B. LAVEISSIERE,
C. VIDAL, A. VIGNERON

- Commission : Jeunesse - Milieu Associatif - Ecole

C. VIDAL, V. FONTANILLE, P. GAMEL, G. APCHIN,
B. LAVEISSIERE, A. VIGNERON

- Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Président : Jean-Pierre PICARD
Jeanine DEMAZIERE, Ginette APCHIN, Viviane FONTANILLE, Maurice LABERTRANDIE, Yvonne ALRIC, Marie-Louise COSTES, Juliette LAPOUBLE, Catherine WALTER.

DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- Syndicat Intercommunal d'Electrification CASTY :

Louis FAUGERE, Simon BOULDOYRE

- S.I.V.M. de la Vallée de l'Authre :

Louis FAUGERE, Pascal GAMEL

- Syndicat Touristique du Col de Légal :

Bernard LAVEISSIERE, André FREYSSINIER

Le Maire et les Adjointes sont membres de droit de toutes les Commissions.

EMPLOYES COMMUNAUX

- Secrétaire de Mairie :

Josette GUBERT

- Employé de service :

Laurent BEGUET

- Le personnel de service :

Renée SALLES, Agent de service Ecole Maternelle
Josette PLANCHON, Agent d'entretien
Claudine LAJARRIGE, Agent d'entretien

Fonctionnement des services - Etat civil

HORAIRES

- Horaires scolaires :

De 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30
(Vendredi 15 h 30)

- Secrétariat de Mairie :

Tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30, sauf le lundi

- Bibliothèque :

Lundi de 14 h à 16 h
Mardi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h
Mercredi de 14 h à 16 h
Jeudi de 9 h à 12 h
Vendredi de 13 h 30 à 15 h 30
Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

TRANSPORTS

REILHAC / NAUCELLES / AURILLAC

REILHAC	7.20	-			13.20
Cité des Landes	7.21	-			13.21
Embranch. D 922	7.23	-			13.23
NAUCELLES	7.25	7.20			13.25
Lardennes	7.26	7.21			13.26
Cité d'Encanjac	7.27	7.22			13.27
Quatre Chemins	7.30	7.25			13.30
AURILLAC					
Saint-Joseph	7.37	7.32			13.37
Dorinière	7.39	7.34			13.39
Place de la Paix	7.40	7.35			13.40
Square	7.45	7.40			13.43
Place St-Etienne	7.48	7.43			-
LEP	7.52	7.47			-

TARIFS MUNICIPAUX

- Transports scolaires :

Primaire / par an367,00 F

- Garderie :

de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h - L'heure ...7,50 F

- Cantine :

Ticket à la semaine47,50 F

Ticket occasionnel 14,80 F

- Redevance pour enlèvement des ordures ménagères :

Par foyer550,00 F

- Concession

Le m²250,00 F

AURILLAC / NAUCELLES / REILHAC

AURILLAC						
LEP		-	12.30		17.05	18.05
Place St-Etienne		-	12.33		17.08	18.08
SQUARE			12.15	12.37	17.32	18.12
Place de la Paix			12.17	12.40	17.15	18.15
Dorinière			12.18	12.42	17.17	18.17
St-Joseph			12.20	12.44	17.19	18.19
Quatre-Chemins			12.27	12.51	17.26	18.26
Cité d'Encanjac			12.28	12.53	17.28	18.28
Lardennes			12.29	12.54	17.29	18.29
NAUCELLES			12.30	12.55	17.30	18.30
Embranch. D 922			12.33	12.58	17.33	18.33
Cité des Landes			12.34	12.59	17.34	18.34
REILHAC			12.35	13.00	17.35	18.35

TARIF 2000

BILLETS :

- Billet unitaire (blanc)6,00 F

- Carnet de 10 billets Fréquence 48,00 F

- Billet collectif (minimum 10 personnes)4,30 F

ABONNEMENT :

- Mensuel ordinaire Active (orange)145,00 F

- Mensuel Surf (vert)119,00 F

- Mensuel réduction Famille 98,00 F

Circule tous les jours sauf dimanche et jours fériés.

Pour acheter votre titre de transport :

M. ISOULET, Café-Tabac à Reilhac

M. COUDERT, Café-Journaux à Naucelles

ACCUEIL STABUS, Place du Square à Aurillac

(04.71.48.53.00)

ETAT CIVIL 1999

NAISSANCES :

- NICOLAS Amélie, Marie le 26 janvier
- CALVET François, Pierre, Jean le 28 janvier
- FRUQUIERE Léa, Bernadette, Monique le 11 mars
- MAURY Manon, Sandrine le 30 juin
- POUX Coralie, Manon, Simone le 1^{er} septembre
- CUBIZOLLE Clément le 5 novembre
- MONTIL Irène, Sophie, Edith le 15 novembre
- MAUBERGER Florian, Emile, Maurice le 22 décembre

MARIAGES :

- PRADIN Alain et TISSANDIER Christine le 17 avril
- LACOSTE Joël et SERIEYS Catherine le 3 juillet
- FICHE Bruno et DELMAS Sandrine le 24 juillet
- LAPIE Fabrice et DUJOLS Céline le 14 août
- SOUBRIER Jacques et VIGNERON Sonia le 20 août
- MOISSINAC Jean-Michel et LAUR Séverine le 28 août

DÉCÈS :

- BRUEL veuve SERPEAU Marie-Louise, 78 ans le 27 janvier
- DELBOS épouse POUJOL Marie, 80 ans le 4 février
- SALLES Rémi, 18 ans le 28 juin
- ERMONT épouse VERNET Marie-Madeleine, 64 ans le 3 septembre
- DUFFAYET Jean-Marie, 67 ans le 3 novembre
- FREYSSINIER Jean-Claude, 55 ans le 8 décembre

Centre Communal d'Action Sociale

L'année 1999 a été une année plutôt sereine pour le C.C.A.S. Ses membres se sont réunis pour étudier et transmettre des dossiers tels que :

- Carte d'invalidité
- Dispense du Service National
- Secours financiers

Voici les différentes actions menées par le C.C.A.S.

En direction des aînés de la commune :

Comme tous les ans, les habitants de la commune âgés de 63 ans et plus ont été conviés à un repas le premier dimanche de mars (jour de la fête des grands-mères).

Dans une ambiance conviviale, en présence des membres du C.C.A.S. et du Conseil Municipal, environ



80 convives ont pu apprécier le menu préparé de main de maître, comme toujours, par les membres du C.C.A.S. et l'animation musicale assurée par un accordéoniste Reilhacois.

Pour les personnes âgées de 70 ans et plus, en 1999, 61 colis ont été distribués.

En direction des mamans :

Cette année, le C.C.A.S. a renouvelé l'Opération "Rose". Pour la fête des mères, chaque maman s'est vu remettre une rose.

Remerciements :

Le C.C.A.S. remercie sincèrement les généreux donateurs qui ont versé le produit des quêtes en sa faveur.



RECENSEMENT

Les résultats du recensement de la population confirment une perte de 8 000 habitants en neuf ans sur le Cantal.

Pour les communes du Cantal, un grand nombre d'entre elles subissent ce phénomène. En ce qui concerne Reilhac qui a adhéré au District du Bassin d'Aurillac dès sa création, cette commune a su s'adapter et tirer profit de cette nouvelle situation.

Même avec une taxe professionnelle très faible, elle a joué sur :

- sa situation proche d'Aurillac
- un dynamisme d'investissements portant sur l'amélioration de son cadre de vie
- le développement de constructions individuelles, mais aussi un effort important sur la construction de pavillons locatifs avec l'Office d'H.L.M.
- un tissu associatif très actif.

Tout cela a permis à cette petite commune de progresser passant de 1982 à 1990 de 768 à 901 et de 1990 à 1999 de 906 à 986 habitants, soit une progression constante sur plus de 15 ans.

Satisfaite de ce constat, il reste aux élus de poursuivre et mener les actions nécessaires pour donner un nouvel essor à Reilhac dans les années à venir. Cet objectif sera tenu si l'on se réfère aux perspectives programmées : Mise en place du nouveau Plan d'Occupation des Sols, Lotissements, et programmation d'une maison de retraite.

LE GAZ NATUREL A REILHAC

En 1999, le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 12 août 1999, a décidé d'inscrire la Commune au plan de desserte GAZ. Après avoir effectué les calculs de rentabilité, le Centre EDF-GDF Corrèze-Cantal vient de nous faire savoir que notre demande devrait être retenue dans le programme de desserte. La décision définitive des autorités interviendra le 14 avril 2000.

De récents contacts avec les représentants de GAZ DE FRANCE nous permettent de penser que cette réalisation, sous réserve de la décision ci-dessus, serait envisagée en 2001 et, de ce fait, nous disposerons de cette énergie pour l'hiver 2001.

GAZ DE FRANCE prospectera les maisons situées sur le tracé des canalisations à poser.

La Municipalité fournira à GAZ DE FRANCE la liste des bâtiments communaux qu'elle souhaite raccorder au GAZ ainsi que les projets de constructions connus.

Fin 2000, le Gaz Naturel sera présent à la sortie de NAUCELLE et, après avoir traversé la Commune, il prendra la direction de JUSSAC.

Dès à présent et pour tout renseignement, vous pouvez contacter les agents commerciaux de Gaz de France :

Jacques DESHUIILLERS au 04 71 46 84 13
Eric VASSENT au 04 71 46 84 10

Utilisation de la Salle Polyvalente

TARIFS DES LOCATIONS DE LA SALLE POLYVALENTE DE REILHAC 2000

LOCATION DES SALLES SANS L'USAGE DE LA CUISINE

ASSOCIATIONS	Communales	Extérieures
- Réunions, AG, Congrès etc	Gratuit	500 F
- Activités socio-culturelles (théâtre, danse, cinéma, musique...)	Gratuit	500 F
- Expositions diverses	Gratuit	500 F
- Quines, concours divers	Gratuit	500 F
- Bal	Gratuit	Non admis
- Activités sportives (Judo, Gym, Ping-Pong)	Gratuit	50 F/heure

LOCATION DES SALLES AVEC L'USAGE DE LA CUISINE

ASSOCIATIONS	Communales	Extérieures
- Repas	Gratuit	1 000 F *
- Réveillon	Gratuit	Non admis
- Arbre de Noël	Gratuit	1 200 F

COMMERÇANTS DE LA COMMUNE

- Apéritif	750 F
- Repas, mariage ...	1 500 F *

PARTICULIERS DE LA COMMUNE

- Apéritif	500 F
- Repas familial, mariage ... (2 salles + cuisine)	1 000 F *
- Repas petite salle + cuisine	500 F

* Pour les prix accompagnés d'un *, il sera perçu un supplément de 3 F/ personne pour la vaisselle

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Année 2000 (avec réservation de la salle polyvalente)

Samedi 8 janvier

- GALETTE des ROIS - Ecole de Foot

Samedi 15 janvier

- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Tilleul Reilhacois

Jeudi 20 janvier

- GOÛTER - Club des Aînés

Samedi 22 janvier

- CONCOURS de BELOTE - A.P.E.

Samedi 29 janvier

- QUINE - A.C.C.A. Reilhac

Dimanche 30 janvier

- CONCOURS MANILLE - A.P.E.

Samedi 5 février

- CARNAVAL - A.P.E.

Samedi 12 février

- SOIRÉE COSTUMÉE - Comité des Fêtes

Jeudi 17 février

- GOÛTER - Club des Aînés

Vendredi 18 février

- CONCOURS de BELOTE - Football Club Reilhac

Samedi 19 février

- REPAS DES CHASSEURS - A.C.C.A. REILHAC

Dimanche 5 mars

- REPAS des AÎNÉS - C.C.A.S. REILHAC

Samedi 11 mars

- CONCOURS de BELOTE - Comité des Fêtes

Jeudi 23 mars

- GOÛTER - Club des Aînés

Samedi 8 avril

- TOMBOLA - Football Club Reilhac

Vendredi 21 avril

- CONCOURS de BELOTE - Football Club REILHAC

Jeudi 27 avril

- GOÛTER - Club des Aînés

Jeudi 25 mai

- GOÛTER - Club des Aînés

Samedi 17 juin

- FEU de la SAINT JEAN - Comité des Fêtes

Samedi 24 juin

- FÊTE DE L'ÉCOLE

08 - 09 juillet

- FÊTE du PAIN à Reilhaguet

05 - 06 août

- FÊTE PATRONALE - Comité des Fêtes

MÉMENTO À L'USAGE DES ADMINISTRÉS

1 - Pièces à fournir à l'appui d'une demande de :

- Carte Nationale d'Identité

- *Première demande* : extrait d'acte de naissance - extrait d'acte de mariage le cas échéant - 2 photos d'identité - facture E.D.F. ou Télécom - Imprimé de demande à remplir au secrétariat.
- *Renouvellement* : ancienne C.N.I. - justificatif domicile - imprimé de demande - 2 photos d'identité.

- Passeport

- *Première demande* : 2 photos d'identité - Carte Nationale d'Identité - Imprimé de demande à remplir au secrétariat - timbre fiscal 400 F - livret de famille - justificatif domicile.
- *Renouvellement* : ancien passeport - timbre fiscal 400 F - 2 photos d'identité - imprimé de demande - justificatif domicile.

- Fiche d'Etat-Civil

Livret de famille ou Carte Nationale d'Identité en cours de validité si mention de la nationalité française.

2 - Urbanisme / Construction :

Pour toute construction supérieure à 20 m² : obligation de déposer un permis de construire.

Pour toute construction inférieure à 20 m², pour les clôtures, les modifications de façades, de toiture... : obligation de déposer une déclaration de travaux.

Imprimés à disposition au secrétariat

Pensez à régulariser votre situation car il peut être exigé la démolition des constructions non autorisées.

3 - Elections :

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre pour l'année suivante. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif du domicile.

4 - Adresses utiles :

- ANPE - 3, rue Jean-de-Bonnefont - Aurillac - 04 71 48 36 43
- ASSEDIC - 4, rue de Versailles - Aurillac - 04 71 48 54 07
- CAF - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 04 71 46 58 00
- CPAM - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 04 71 46 57 00
- UDAF - Information des familles - Rue de la Gare-Aurillac - 04 71 48 42 42
- ACART - Ass. Cantalienne Aide à la Remise au Travail et repas à domicile 4, avenue du 4 septembre - Aurillac - 04 71 48 76 34
- ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural Rue de la Gare - Aurillac - 04 71 48 66 40
- ADAVEMIC - Aide à Domicile Pers. Agées et Malades... 60, av. A.-Briand, rés. Aurore - Aurillac - 04 71 48 42 46
- Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle pour les jeunes Rue du Frère-Anance - Aurillac - 04 71 64 36 55
- SIAD - Service de Soins à Domicile 1, rue de la Jordanne - Aurillac - 04 71 64 16 07
- P.L.I.E. - Plan local d'insertion par l'économie 1, rue de l'Olmet - Aurillac - 04 71 64 09 14
- Présence verte Télé-alarme Rue du Coq Vert - Aurillac - 04 71 48 82 31

Au fil des réunions du Conseil Municipal

SÉANCE DU 07 AVRIL 1999

• **Vote du Budget Primitif 1999 :**

La section de fonctionnement s'élève à 3 140 961 F et n'implique qu'une augmentation des taux de 1 %.

Les programmes d'investissement sont consacrés principalement aux travaux de voiries : voies communales de Lagarde, Messac, le Remblai, aires de croisement route de Brousse et Reilhaguet. Le recours à l'emprunt reste modéré malgré l'importance de ces travaux. La section Investissement s'élève à 1 512 975 F. Une renégociation des emprunts permet une économie sur les charges financières.

Le budget est voté à l'unanimité.

• **Subvention aux associations :** Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal vote une subvention de 45 750 F pour les associations. A noter, une aide exceptionnelle de 6 000 F pour la classe de mer.

• **Redevance pour Enlèvement des Ordures Ménagères :** Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer le tarif 1999 à 550 F au lieu de 540 F en 1998.

• **Secteur locatif :** La commune accorde sa garantie à l'Office Départemental d'H.L.M. du Cantal pour un emprunt de 1 214 430 F (50 %) pour financer deux pavillons locatifs à Reilhac (Violette II).

• **Voie Communale de Lagarde :** Estimation des travaux, montant global : 71 685 F.T.T.C.. Après délibération, le Conseil Municipal accepte ce devis. Le financement est assuré par les subventions, emprunt et autofinancement.

• **Aliénation de chemin rural :** A la demande de Monsieur ROQUES de Lasplagnes pour un chemin rural qui jouxte sa propriété et Monsieur BROUSSE du Claux pour un chemin sans issue et après délibération du Conseil Municipal, le Maire est autorisé après évaluation par les Domaines à signer les actes de cette vente.

• **Vente d'une parcelle à Reilhaguet à Monsieur TROPHIME Louis :** Après délibération, le Conseil Municipal décide de vendre à Monsieur TROPHIME la parcelle n° 135, Section AO d'une superficie de 185 m² et autorise Monsieur le Maire à signer cette vente.

• **Renégociation d'emprunts :** plusieurs prêts auprès de la Caisse d'Épargne dont les taux étaient de 8 à 10,30 % ont été renégociés. Le Conseil Municipal accepte les propositions de la Caisse, le taux étant porté à 5,10 %

SÉANCE DU 23 JUIN 1999

• **Approbation du Compte Administratif 1998 :**

Après examen de l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 1998 au 31 décembre 1998, le Conseil Municipal déclare que l'exercice visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve. Il est adopté à l'unanimité.

Section de Fonctionnement :

	prévu	réalisé
Dépenses	3 801 758,46 F	2 534 911,17 F
Recettes	3 801 758,46 F	3 560 691,85 F
Excédent		1 025 780,68 F

Section Investissement :

Dépenses	2 567 688,12 F	2 173 131,57 F
Recettes	2 567 688,12 F	1 336 926,83 F
		R.A.R.

Dépenses	290 214,82 F
Recettes	87 000,00 F

• **Création d'un Point CyberC@ntal :** Devis estimatif pour la création d'un point d'accès CyberC@ntal à Reilhac : 56 200 F.T.T.C.. Le Conseil Municipal, après l'exposé de Monsieur le Maire approuve cet aménagement et accepte le devis dont le financement est assuré :

- Subvention de Conseil Général :	25 %
- Subvention D.G.E. :	25 %
- Fonds de la commune :	50 %

• **Programmation des travaux 1999 :** Les travaux de voirie prévus lors de l'élaboration du budget primitif concernant les voies de Messac, Lagarde, Le Remblai, Lasplagnes, aires de croisement Brousse. Une étude a été sollicitée auprès de la DDE. Montant des travaux : 183 179 F.T.T.C. Après consultation des entreprises, le Conseil Municipal décide de confier les travaux à l'entreprise EUROVIA.

• **Désignation du bureau d'étude pour la réalisation d'un lotissement :** Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réaliser un lotissement de 5 pavillons sur les terrains appartenant à la Commune, section AE parcelles n° 157, 158, 161 et 163. Le Conseil Municipal désigne le cabinet Claveirolle-Coudon pour l'étude de ce futur lotissement.

SÉANCE DU 12 AOÛT 1999

• **Elaboration du plan de desserte gazière du Cantal :** Le décret n° 99.278 du 12 Avril 1999 permet aux communes qui souhaitent être alimentées en gaz naturel de demander leur inscription au plan de desserte gazière avant le

15 août 1999 auprès du Préfet.

Après une étude de rentabilité effectuée par Gaz de France, le Préfet établira le projet de plan de desserte gazière du département. Les communes inscrites à ce plan devront être raccordées aux réseaux Gaz de France.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, demande que la commune soit desservie par Gaz de France et sollicite son inscription au projet de plan.

• **Adhésion du District du Bassin d'Aurillac au Syndicat Départemental d'Etudes pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés :** Le Plan départemental d'Élimination des déchets ménagers et assimilés a été approuvé par arrêté préfectoral du 1^{er} février 1996. Le plan précise les moyens à mettre en œuvre pour collecter, traiter et éliminer les déchets ménagers et assimilés dans le but d'atteindre les objectifs fixés par la loi du 13 Juillet 1992. Le comité de suivi du plan a retenu l'option de création d'un Syndicat Mixte Départemental d'Etudes.

Le 17 juin, le Conseil districale s'est prononcé favorablement à l'adhésion au Syndicat Départemental d'Etudes pour la valorisation et le traitement des déchets et a adopté le projet de statuts.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, les Conseils Municipaux des Communes du District doivent se prononcer sur ce projet.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion du District au Syndicat départemental d'Etudes.

• **Subventions exceptionnelles :** Deux demandes de subventions exceptionnelles ont été présentées : l'une du Club Canin Cantalien de Reilhac pour l'organisation des Championnats d'Auvergne, l'autre du Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs pour la finale départementale du Championnat de France de Labour 1999.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer 1000 F au Club Canin et 300 F au C.D.J.A.. Ces dépenses seront inscrites au budget supplémentaire 1999.

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 1999

• **Arrêt du projet de révision du Plan d'Occupation des Sols :** Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal :
- les conditions dans lesquelles la révision du POS approuvé a été élaborée

Au fil des réunions du Conseil Municipal

- à quelle étape de la procédure il se situe. Il rappelle les motifs de cette révision et explique les nouveaux choix d'aménagement qui ont été faits. Il précise quelles seront pour chacune des zones les règles d'urbanisme applicables.

- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 février 1997 prescrivant la révision du POS, approuvé le 28 janvier 1998

- Vu l'arrêté municipal du 5 février 1998 mettant en œuvre la procédure de révision du POS pris en application des articles R 123.7 et R 123.35 du Code de l'Urbanisme

- Vu le projet de révision du POS, le rapport de présentation, le règlement des documents graphiques et annexes.

Après délibération, le Conseil Municipal arrête le projet de révision du POS et précise que le projet sera communiqué pour avis : à l'ensemble des personnes publiques associées à la révision du POS (article 1 et 2 de l'arrêté municipal du 5.2.1998) ; aux communes limitrophes, aux établissements publics de coopération intercommunale ; informe que les présidents des associations agréées pourront en prendre connaissance à leur demande.

• **Inscription en section investissement** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu d'inscrire en section Investissement les dépenses suivantes : 4 lits couchettes pour l'école et 5 panneaux : "Je ralentis". Le Conseil Municipal accepte ces dépenses, les crédits seront inscrits au budget supplémentaire 1999.

• **Nouveau Lotissement** : Suite à la délibération du 23 juin, Monsieur le Maire propose l'étude de découpage, le Conseil Municipal autorise ce découpage et les démarches nécessaires pour la réalisation de ce nouveau lotissement désigné sous le nom "Les Eglantines".

• **Ramassage des ordures ménagères** : Le village de Reilhaguet n'a qu'un ramassage par semaine malgré l'augmentation de la population.

Pour remédier à cet inconvénient, le Maire propose une étude financière au service de collecte de la Ville d'Aurillac, le Conseil Municipal approuve cette proposition.

• **Transport scolaire** : A la demande des parents d'élèves du secteur de Reilhaguet pour un ramassage scolaire. Le Maire propose de demander une étude technique et

financière au service STABUS pour un ramassage Reilhaguet-Place de Reilhac. Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 1999

• **Intercommunalité : Modification des conditions de fonctionnement - Extension des attributions du District.**

Ainsi qu'en dispose l'article L 5213.22 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient à la commune de se prononcer sur la proposition du District du Bassin d'Aurillac, sur l'extension de ses attributions (compétences obligatoires et optionnelles).

Après délibération, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la proposition d'extension des attributions du District et autorise le Maire à effectuer toutes formalités et signer les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1999

Dans sa séance du 22 octobre 1999, le Conseil Districale a délibéré sur le principe de la Transformation de l'Etablissement public en communauté d'agglomération conformément aux termes de l'article L 5211.41 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A cette occasion et suite à l'arrêté du Préfet en date du 29 octobre 1999, est prévue l'extension du périmètre de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale, les Communes concernées sont Ayrens, Jussac et Teissières de Cornet.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la transformation du District du Bassin d'Aurillac en Communauté d'Agglomérations ainsi qu'à l'extension du périmètre aux trois communes et autorise Monsieur le Maire à signer les actes nécessaires pour cette décision.

• **Assurances statutaire du personnel** : Les Collectivités territoriales doivent assurer leur personnel. Vu la proposition le contrat de la CNP Assurance et le protocole d'accord du 27 juin 1999 entre la CNP et le Centre de Gestion du Cantal, le Conseil Municipal accepte la proposition de la CNP, et autorise le Maire à signer le contrat.

• **Travaux Eclairage Public du Stade (2ème tranche)** : Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux d'éclairage ont été demandés. L'estimation des dépenses s'élève à 118 000 F. La participation du Syndicat Départemental des Collectivités Concédantes de l'Electricité et du Gaz est de 35 % du coût.

La participation de la commune s'élèvera à 76 700 F. Le Conseil Municipal approuve ce projet et inscrit son financement aux budgets 2000 et 2001.

SÉANCE DU 7 DECEMBRE 1999

• **Vote du Budget Supplémentaire** : Présenté par Monsieur BEAUFORT, Receveur-Percepteur, ce budget a été voté à l'unanimité des membres présents.

Il s'équilibre en fonctionnement à 438 655,22 F. L'excédent de 1998 soit 305 712,22 F ajoutées aux recettes nouvelles qui correspondent aux concessions de cimetière, aux produits de cessions, à un ajustement de la redevance pour le ramassage des ordures ménagères et à l'insertion de la publicité dans le bulletin municipal a permis d'effectuer des réajustements de crédits aux chapitres des charges à caractère général, charges de personnel, subventions exceptionnelles et participation au SIVOM.

La section d'Investissement s'équilibre à la somme de 1 079 853,46 F. Les dépenses correspondent aux restes à réaliser de 1998 et au solde d'exécution reporté. Les principaux programmes sont les travaux de voirie, l'acquisition de terrain, un ajustement dans les remboursements d'emprunt, l'acquisition de matériel notamment les extincteurs.

• **Formation complémentaire pour C.E.S.** : Une convention de stage avec le CNED a été signée dans le cadre de la formation professionnelle continue des C.E.S.

• **Renouvellement du poste d'agent contractuel permanent** au secrétariat de mairie pour l'année 2000.

• **Fixation du prix du terrain du lotissement "Les Eglantines"**. Le Conseil Municipal décide de fixer le prix du m² à 99 F.

• **Compte rendu du jugement de la Chambre Régionale des Comptes sur les comptes de la commune** : Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les diverses mesures de procédures relatives au jugement aux comptes publics par les Chambres Régionales des comptes en ce qui concerne les communes et fixées par décret du 27/10/1989 ont été appliquées à la Commune de Reilhac pour les exercices 1989 à 1993 et 1994 à 1996. La Cour des comptes statuant ordonne qu'aucune injonction ni réserve n'a été prononcée à la clôture des exercices précités.

Cyber Cantal à Reilhac

Depuis quelques années, l'Ecole de Reilhac grâce à l'Association des Parents d'Elèves et Amis de l'Ecole publique a organisé des activités informatiques, pendant le temps scolaire et extra-scolaire avec le soutien de la Direction Départementale Jeunesses et Sports.

En l'an 2000 le Plan Cyber Cantal permettra une mutation profonde subventionnée par la Municipalité, le Conseil Général et l'Etat avec quatre ordinateurs connectés sur Internet.



***Pour découvrir l'informatique, des animateurs bénévoles seront à votre disposition
le mardi et le jeudi de 20 h à 21 h***

L'emploi jeune recruté sur le canton assurera une animation de 20 h à 22 h.

***Pour assurer le financement de l'activité,
il sera demandé 20 Frs par séance pour les adultes
et 10 Frs pour les étudiants, lycéens, et chômeurs***

**Inscription à la Mairie :
04 71 63 00 63**

*Le Responsable
Bernard LAVEISSIÈRE*

Budget 99

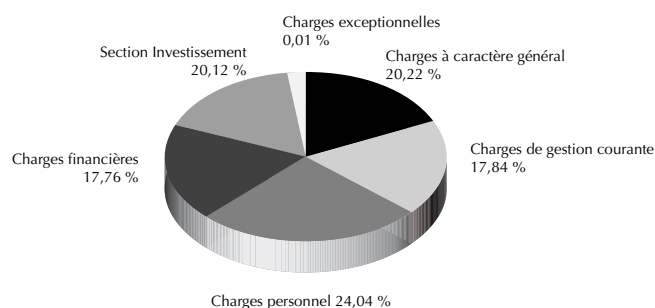
Le 7 avril 1999, le Conseil Municipal de REILHAC s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre PICARD, Maire, de Monsieur BEAUFORT receveur municipal, pour mettre en place le budget primitif 1999.

Ce budget, voté à l'unanimité, dont **la section de fonctionnement** s'élève à 3 140 961 F, en légère progression par rapport à celui de 1998 qui était de 3 080 855 F, n'implique qu'une légère augmentation des taux de 1 %

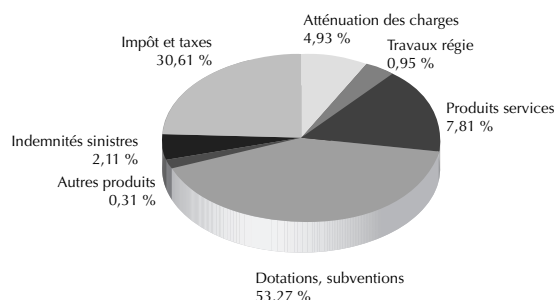
Les différentes dépenses et recettes sont résumées dans le tableau :

DEPENSES	3 140 961,00 F	100 %	RECETTES	3 140 961,00 F	100 %
Charges à caractère général	635 024,00 F	20,23	Produits des services	245 300,00 F	7,82
Charges de personnel	755 200,00 F	24,04	Travaux en régie	30 000,00 F	0,95
Charges de gestion courante	560 380,00 F	17,84	Impôts et taxes	961 518,00 F	30,61
Charges financières	558 000,00 F	17,76	Dotations, subventions	1 673 143,00 F	53,27
Charges exceptionnelles	540,00 F	0,01	Autres produits	10 000,00 F	0,31
Virement à la section investissement	631 817,00 F	20,12	Indemnités sinistres	66 000,00 F	2,11
			Atténuation de charges	155 000,00 F	4,93

DÉPENSES



RECETTES



Dans ce budget 1999, on constate que les dotations et subventions dont la D.G.F. représentent 53,27 % des recettes, les recettes fiscales à hauteur de 30,61 % sont légèrement en baisse par rapport à 1998 où elles représentaient 31,01 % du budget.

Dans l'atténuation des charges, on retrouve la participation de l'Etat pour les salaires des C.E.S.

Les frais financiers sont en baisse : 558 000 F pour 580 640 F en 1998.

Le virement à la section d'investissement s'élève à 631 817 F soit 20,12 % du budget 1999 contre 18,19 % en 1998.

Évolution des taux d'imposition depuis 1995 :

	1995	1996	1997	1998	1999	Produits 1999	Produits 1998
Taxe d'habitation	10,55	10,87	11,20	11,41	11,53	352 818,00 F	348 000,00 F
Foncier bâti	14,57	15,01	15,46	15,74	15,90	336 603,00 F	309 448,00 F
Foncier non bâti	60,48	62,30	64,16	65,31	65,96	117 408,00 F	114 945,00 F
Taxe professionnelle	11,02	11,24	11,46	11,66	11,77	110 755,00 F	142 252,00 F
TOTAL						917 584,00 F	914 645,00 F

Budget 99

La création de la Communauté d'Agglomération entraînera la mise en place de la taxe professionnelle unique.

Pour ces dernières années, l'augmentation des taux reste modérée, malgré l'importance des investissements.

A ces taux, s'ajoutent ceux du District du Département et de la Région et bien sûr les actualisations forfaitaires des bases fixées par la loi des finances.

	DISTRICT		DÉPARTEMENT		RÉGION	
	1998	1999	1998	1999	1998	1999
Taxe d'habitation	2,95	2,95	8,20	8,12	2,05	2,05
Foncier bâti	3,98	3,98	13,19	13,06	2,79	2,79
Foncier non-bâti	12,70	12,70	58,62	58,03	6,40	6,40
Taxe professionnelle	2,51	2,51		11,35	2,20	2,20

INVESTISSEMENTS

DEPENSES 1 512 975,00 F	RECETTES 1 512 975,00 F
Remboursement emprunts.....676 214,00 F	Emprunts613 000,00 F
Aménagement terrain sport.....25 000,00 F	Subvention FEC.....12 000,00 F
Voiries.....200 000,00 F	Dotation Globale Equipement.....115 475,00 F
Voirie Reilhaguet.....500 000,00 F	F.C.T.V.A.107 070,00 F
Caveau provisoire 12 000,00 F	Taxe locale d'Équipement.....18 138,00 F
Travaux salle polyvalente.....20 000,00 F	Autofinancement631 817,00 F
Clôture (sécurité).....8 200,00 F	Subvention Département15 475,00 F
CyberC@ntal (ordinateurs)61 900,00 F	
Matériel divers9 661,00 F	

A noter que la voirie de Reilhaguet sera réalisée en 2000.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Le budget supplémentaire a été adopté à l'unanimité le 7 décembre 1999 en présence de Monsieur BEAUFORT, Receveur municipal, sous la présidence de Jean-Pierre PICARD, Maire.

Il a permis d'apporter des ajustements nécessaires aux prévisions du budget primitif, il s'équilibre en fonctionnement à 438 655,22 F. En recettes, on retrouve l'excédent de 1998 soit 305 712,22 F qui a ajouté aux recettes suivantes :

- les concessions de cimetières	5 000,00 F
- les produits de cessions.....	137 500,00 F
- Redevance O.M.	- 2 200,00 F
- Publicité.....	- 1 500,00 F
- Ristournes/assurance.....	743,00 F
- Indemnité de sinistre	- 6 600,00 F

a permis les réajustements de crédits suivants :

- Frais EDF.....	5 750,00 F
- Carburant	1 500,00 F
- Eau	1 900,00 F
- Fournitures de voirie	7 200,00 F
- Entretien voies et réseaux	50 000,00 F
- Entretien autres mobiliers	3 000,00 F
- Maintenance photocopieur	7 500,00 F
- Prime d'assurance	2 500,00 F
- Indemnité et honoraires	8 200,00 F
- Imprimés divers	1 000,00 F
- Publications diverses	1 800,00 F
- Pharmacie	250,00 F
- Etude POS	9 500,00 F
- Frais d'actes	2 700,00 F
- Frais PTT	4 000,00 F
- Cotisation	1 500,00 F
- Participation SIVOM	20 000,00 F
- Subventions exceptionnelles	4 250,00 F
- Charges diverses	1 000,00 F
- Valeurs comptables des immob. cédées	310 500,00 F
- Virement à la section investissement	-100 000,00 F

La section d'Investissement s'équilibre à la somme de 1 079 853,46 F

Les dépenses correspondent :

- aux restes à réaliser de 1998	290 214,82 F
- au solde d'exécution reporté	836 204,74 F
- Remboursement capital emprunt	7 700,00 F
- Travaux de voirie	1 006,69 F
- Eclairage public	- 47 277,69 F
- Acquisition de bois	- 7 995,10 F

ORDURES MÉNAGÈRES

Après délibération le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif de ramassage. Tarif 550 F au lieu de 540 F en 1998.

	1996	1997	1998	1999
Ramassage	520,00 F	540,00 F	540,00 F	550,00 F
Recettes	174 256,00 F	183 600,00 F	185 220,00 F	189 750,00 F
Dépenses (SIVM)	175 770,00 F	173 846,00 F	181 735,00 F	187 782,00 F
Résultats	- 1 514,00 F	9 754,00 F	3 485,00 F	1 968,00 F

Le Conseil Municipal tient à remercier Monsieur BEAUFORT pour sa participation au bon fonctionnement des services de la commune de REILHAC.

Budget 99

AIDE AUX ASSOCIATIONS

Chaque année au budget primitif, le Conseil Municipal vote le montant de subventions attribuées aux associations. En 1999 ce montant était de 47 050 F réparti comme suit :

Association des parents d'Elèves		Jeunesse et Plein air	200,00 F
* Subvention habituelle	6 800,00 F	Anciens Combattants	200,00 F
* Tickets sports	6 000,00 F	Association de pêche	100,00 F
* Classe de mer (20 élèves à 300 F)	6 000,00 F	Pétanque "Le Tilleur Reilhacois"	1 300,00 F
Ligue contre le cancer	500,00 F	La Quille Reilhacoise	500,00 F
Comice Agricole Jussac	300,00 F	Comité des Fêtes	5 000,00 F
Bibliothèque Centrale de Prêt	500,00 F	Bibliothèque sonore	300,00 F
Pupilles école publique	150,00 F	Club Canin Cantalien	1 000,00 F
Société de chasse	1 500,00 F	Les Amis de Broussette	250,00 F
Football Club Reilhacois		Club des Aînés	1 300,00 F
* Subvention habituelle	7 000,00 F	C.D.J.A. Concours Labour	300,00 F
* Emploi-Jeunes - décembre 1998	500,00 F	Club Canin Cantalien (subv. except.)	1 000,00 F
- Année 1999	6 000,00 F		
Anciens d'Algérie	200,00 F	TOTAL	47 050,00 F
F.A.L.	150,00 F		

A ces subventions reconduisent chaque année, on peut y ajouter la gratuité de la salle polyvalente pour les associations de la commune.

Pour certaines dont l'activité est plus importante et onéreuse, à la subvention s'ajoutent des aides exceptionnelles selon les besoins exprimés et réalisables.

C'est ainsi que le Football Club entre dans cette catégorie et a pu bénéficier en plus de la subvention habituelle, pour le fonctionnement et les travaux réalisés de :

87 237 en 1993	15 882 en 1995	7 082 en 1997	48 140 en 1999
27 805 en 1994	12 890 en 1996	6 944 en 1998	

Le Conseil Municipal reste très attaché aux activités des Associations de la Commune, même si parfois les moyens financiers mis à leur disposition restent insuffisants. Mais "gestion oblige", car voter le budget c'est aussi voter les taux d'impositions.

*L'Adjoint aux Finances
André Freyssinier*

1 - URBANISME

En 1999, la commission Urbanisme a enregistré :

- 13 permis de construire dont 8 maisons d'habitations
- 10 travaux exemptés de permis de construire
- 7 certificats d'urbanisme
- 13 renseignements d'urbanisme.

2 - LOTISSEMENT RECOULET

Ce lotissement de 5 pavillons arrive à son terme, cela satisfait le Conseil Municipal qui est parvenu à clôturer ce projet de très bonne facture sur ce terrain communal.



3 - LOGEMENTS LOCATIFS



En accord avec l'Office Public Départemental d'H.L.M. du Cantal, les deux derniers lots débiteront dès le printemps.

Cela permettra l'aboutissement du lotissement les Violettes II. Les constructions terminées, le goudronnage de la chaussée sera réalisé.

4 - FUTUR PROJET : Lotissement "Les Eglantines"

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 23 juin 1999, approuve le projet de lotissement de 5 lots de superficie d'environ 800 à 1000 m², pour les lots n° 1, 2, 3, 4 et d'une superficie plus importante pour le lot n° 5, proposition examinée, auparavant, par la commission d'urbanisme.

Ce futur lotissement est situé sur la section AE, le long de la voie communale n° 8 dite route impériale jusqu'à la limite de Jussac.

En réunion du 7 décembre 1999, après en avoir délibéré, le prix du m² est fixé à 99 F.

Ce futur projet est confié au bureau d'étude CLAVEIROLE & COUDON, géomètres à Aurillac.



Ce nouveau lotissement doit attendre la clôture du Plan d'Occupation des Sols pour être mis à disposition des futurs acquéreurs.

Plan du Futur Lotissement



Lotissement les « Eglantines »

5 - BOIS DU CALVAIRE

Chargé par la Communauté d'Agglomération, l'Office National des Forêts va intervenir pour un nettoyage du Bois, ceci permettra d'améliorer l'aspect général ainsi que la qualité d'accueil du site.

Les travaux à réaliser, nettoyage du Bois, mise en place d'un parcours de petites promenades, aménagement d'une aire de détente.

A ce point culminant, 712 m d'altitude, sera installée une table de lecture du paysage. Il sera possible d'observer Jussac au Nord, le paysage de bocage de la Vallée de l'Authre, le Bourg de Reilhac au Sud, son église romane bâtie au 13^{ème} siècle et l'étroite vallée de Reilhaguet. Du fait de la proximité du village de Reilhac, ce bois est un lieu très fréquenté.

Ce parcours s'intégrera dans le circuit pédestre Reilhac-Saint Jean de Dône.

6 - PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Une réunion a eu lieu le 09 février 2000 avec le Cabinet d'études, la Direction Départementale de l'Équipement, les différents services de l'État et la Commission Urbanisme. Quelques précisions ont été apportées afin de faciliter l'instruction des permis de construire par la Direction Départementale de l'Équipement.

Un Calendrier a été établi :

- Jun : Enquête publique : 1 mois
- Juillet : Etude des conclusions du commissaire-enquêteur
- Août : Approbation du P.O.S.
- Sept. : Application

*L'Adjoint à l'urbanisme
Maurice Labertrandie*

Voirie

Dans le programme de voirie 1999, la réfection de trois voies communales ont retenu l'attention du Conseil Municipal : Messac, Lagarde, Le Remblai. Ces travaux ont fait l'objet d'une étude technique établie par les services de la Direction de l'Équipement. L'étude, comme convenu, ne prévoit aucun élargissement et aucune modification de la chaussée.

Trois entreprises ont été consultées. L'entreprise EUROVIA étant la moins chère, les travaux lui sont confiés. Les trois voiries ont subi un traitement bicouche sur grave émulsion, cette façon permet le reprofilage et le renforcement des bas côtés des routes. Le coût de revient, entre la méthode traditionnelle et cette façon de faire est sensiblement la même. Par contre, les routes sont plates, plus agréables pour les utilisateurs, plus faciles d'entretien et moins d'usure du matériel de déneigement.

Avant le goudronnage, quelques travaux nous semblent nécessaires.

Lagarde : Le busage de la traversée de la route, la pose de caniveaux sur une faible longueur semble régler le problème de récupération des eaux de ruissellement de la route.

Le Remblai : La pose de grille transversale à l'accès de la dernière maison règle le problème de ruissellement des eaux de la route, et les nuisances à cette maison en contre-bas. A l'entrée de la route, pose de bordures et goudronnage de l'emplacement réservé au container à ordures ménagères seront effectués.

Brousse : Plusieurs utilisateurs de la route de Brousse à Lagarde nous signalent les difficultés qu'ils rencontrent pour le croisement des véhicules. Le Conseil Municipal



décide de réaliser quatre aires de croisement dans les zones les plus étroites. Cet aménagement ne règle pas tous les problèmes, certes, mais améliore quand même la circulation.

Stade : A l'occasion du trentième anniversaire du Football Club Reilhacois, nous avons réalisé quelques travaux d'embellissement de l'accès principal du stade : création d'un portique posé sur les trois piliers existants, remplacement du grillage de clôture, peinture des portails et piquets, crépis kromex des piliers, couverture du portique, mise en place d'une enseigne "Stade Municipal".

Je profite de l'occasion pour remercier les entreprises locales et le bénévolat des jeunes du Football Club Reilhacois.



Salle polyvalente : Dans le cadre de l'entretien des bâtiments communaux, la salle polyvalente a fait l'objet de quelques réparations : Remplacement du chauffage de la petite salle vétuste, non conforme aux normes de sécurité par un chauffage identique mais plus moderne ; Aux placards sous évier de la cuisine, pose de portes stratifiées, remplacement des égouttoirs, raccords et réfection du carrelage. Ainsi, la salle polyvalente est opérationnelle.

District : Fin 1999, le District du Bassin d'Aurillac réalise et finance des travaux sur le réseau d'eau de Reilhaguet. Toutes les eaux provenant des sources de Roudadou et Laga transitent par le réservoir de



Reilhaguet où elles subissent un traitement aux rayons Ultra Violet avant d'être distribuées aux abonnés de la commune. Ce traitement présente un avantage certain, eau de meilleure qualité, plus de goût et absence d'odeur de chlore.

École : Pendant les vacances du mois de février, les employés de la commune profitent de l'absence des enfants pour réaliser des travaux de peinture du couloir du groupe scolaire, le choix des teintes de la peinture a été fait par les enseignants. La pose de carrelage autour des bacs lave mains des enfants, le remplacement des portes-manteaux, le déplacement d'une cloison, demandée par la commission de sécurité, le remplacement et le complément des extincteurs, la confection de tableaux d'affichage, cour de récréation de l'école, le traçage au sol de marelles ont été réalisés.

Je profite de l'occasion pour remercier les employés pour leur sérieux dans les tâches qui leur sont confiées.

L'Adjoint aux Travaux
Louis FAUGÈRE

Vie à l'Ecole

71 enfants répartis entre 4 classes :

CM ₁ - CM ₂ :	15
CE ₁ - CE ₂ :	20
CP - GS :	13
Maternelle :	23

Activités durant l'année 1999 :

- Poney pour la maternelle
- escrime pour CM₁ - CM₂
- Sorties musicales pour GS/CP - CE₁ - CE₂



Sable et coquillages... on s'amuse bien !

- Classe de mer du 7 au 15 juin pour CE₁ - CE₂
20 enfants - 2 accompagnateurs : la maîtresse :
Mme VERMENOUEZ, Sébastien GRAMONT :
Emploi-jeune.



Un départ en « classe » pas comme les autres !



Centre de La Tranche-sur-Mer (Vendée) : visite de la Rochelle et Aquarium, les Sables d'Olonne, les mégalithes, les fossiles, le centre ostréicole de Marennes.

- Fête de l'école :
 - danses de la maternelle.



- CP : poésies et chants sur la mer
- C.E. : conte musicale : Bulle ou la voix de l'océan.
- CM : Jeux de plein-air

- Goûter de Noël et passage du Père Noël.

La Directrice
Madame VERMENOUEZ

SORTIE SCOLAIRE DU 24 JUIN 1999



UNE COURTE HALTE POUR SE RAFFRAICHIR...

Le 24 juin 1999, les élèves de la classe CM₁ - CM₂ se sont lancés à l'assaut du toit du Cantal (Voir Plomb du Cantal).

L'aller-retour Aurillac-Le Lioran s'est effectué par le rail.

Arrivés en gare du Lioran, les enfants encadrés par leur maître, Ph. FREYSSINIER et M.J. LABERTRANDIE, ont été accueillis par deux animateurs de la société TRANSMONTAGNE.

Première mise en jambes et découverte de la flore montagnarde de la gare du Lioran à la Station. L'inquiétude commence à se refléter sur les visages lorsqu'il faut embarquer dans le téléphérique.



... ET DÉJÀ IL FAUT REPARTIR A L'ASSAUT DU PLOMB DU CANTAL !

Sortie de la cabine, reprise de la marche pour vaincre le sommet du Plomb sous un soleil radieux.

Le temps d'apprécier le pique-nique et d'observer les sommets alentours, il faut songer à reprendre la descente vers la station. Pour gagner du temps (la ligne droite étant le chemin le plus court), on coupe à travers gentiane, myrtilliers et troupeaux de moutons.

Une heure trente de luge sur herbe et il faut songer à être à l'heure en gare du Lioran pour rejoindre Aurillac où les parents attendent les enfants.

Daniel DELOR

Activités de l'Association des Parents d'Élèves

A l'occasion de cette nouvelle année 2000, le bureau présente ses meilleurs vœux aux parents d'élèves et amis de l'école, et souhaite une bonne année à tous les enfants.

Lors de la dernière assemblée générale, le 13 Décembre 1999, un nouveau bureau a été élu :

- Présidente : Madame LASERRE
- Président-Délégué : Monsieur FARGES
- Vice-Président : Monsieur LAVEISSIERE

- Trésorière : Madame NAVARRI
- Secrétaire : Madame DELON
- Secrétaire-adjointe : Madame BORDELAIS
- Membres : Madame VERMENOUEZ,
Madame MAXE.

Les diverses manifestations de l'année 1999 ont remporté un grand succès.

CARNAVAL : Malgré le mauvais temps, les enfants et les grands se sont tous bien amusés.



MUGUET : Nous remercions les Reilhacois pour leur bon accueil car comme tous les ans les dons ont été importants, ce qui a permis une bonne participation financière de l'A.P.E. pour la classe de mer.

CLASSE DE MER : L'ensemble des enfants du CE₁-CE₂ sont partis à la Tranche-sur-Mer du 5 au 12 juin 1999. Une seule remarque : les enfants se sont "éclatés". Remerciements à la mairie pour son apport financier.

FETE DE L'ÉCOLE : Information : les spectacles ne sont pas réservés qu'aux parents dont les enfants participent. Vous êtes tous invités ainsi que tous les Reilhacois.

QUINE : Nous remercions les nombreux parents venus y participer. Cela a permis à l'A.P.E. d'améliorer ses finances pour les activités des enfants pour l'année 2000.

NOEL : Comme tous les ans, les enfants se sont "régalés" dans tous les sens du terme, de faire la fête avec les copains et le personnel de l'école. Merci au Père Noël de la part de tous.



PROJETS POUR L'AN 2000

CONCOURS DE BELOTE : le 22 janvier

CARNAVAL : le 5 février

- Défilé
- Concours de déguisement
- soirée dansante avec buvette

MUGUET : le 1^{er} mai

FÊTE DE L'ÉCOLE : le 25 juin

Nous organiserons notre journée "Muguet" "Porte Bonheur"

- Spectacle de chaque classe
- Jeux et concours
- Buvette
- Venez nombreux, en famille, entre amis, entre voisins ou collègues. Ambiance chaleureuse assurée.

SOIRÉE DANSANTE : Un samedi du mois de mai - Avec Accordéon en 1^{ère} partie et "Jeunes" en seconde partie.

En ce qui concerne les activités extra-scolaires, nous sommes heureux d'accueillir la quasi-totalité des enfants de l'école pour les activités du vendredi et du samedi. Nous proposons cette année 4 ateliers (Sport, Danse, Activités manuelles et Informatique).

Nous invitons les enfants à goûter un vendredi par mois. Les parents qui souhaitent nous aider sont les bienvenus.

Le Bureau

Des vœux pour 2000

Le 7 janvier 2000 ont eu lieu les Traditionnels vœux du Maire et de son Conseil Municipal.

Traditionnels, certainement, mais avec un plus, "an 2000 oblige", car l'ensemble des habitants y était invité en plus des Présidents d'Association, des employés municipaux, du personnel enseignant, des membres du CCAS, de la gendarmerie nationale, du receveur municipal, du conseiller général.

C'est devant un très grand nombre de présents que Monsieur le Maire présentait ses vœux pour cette nouvelle année 2000.

Vœux à la population

*Monsieur le Conseiller Général et Cher ami,
Mesdames, Messieurs, Chers Amis,*

Je vous remercie d'avoir accepté d'être des nôtres pour cette cérémonie sans protocole. Je ne sais que trop, comme chacun d'entre nous, combien cette période de l'année est surchargée d'invitations, toutes agréables certes mais bien trop fréquentes.

De vous voir là aussi nombreux me laisse à penser que vous avez tenu à être la plutôt qu'ailleurs et bien entendu je m'en réjouis.

Je m'en réjouis parce que nous vivons toute l'année ensemble, les uns près des autres sans prendre toujours le temps de nous voir simplement pour bavarder, pour parler de la pluie ou du beau temps, pour nous demander mutuellement des nouvelles de notre petite famille.

Dans le cadre de mes fonctions de maire, je tiens tout particulièrement à cette réunion annuelle qui me permet de retrouver dans de bien agréables conditions celles et ceux avec qui j'entretiens les rapports les plus fréquents.

Le Conseil Municipal, les employés communaux, les associations, les membres du C.C.A.S., les enseignants constituent une équipe solide, soudée et dynamique qui



produit jour après jour des résultats dont profitent chaque reilhacois.

Quotidiennement, je me rends compte que j'ai autour de moi des femmes et des hommes dévoués qui m'apportent l'aide dont j'ai besoin, qui me secondent là où cela est nécessaire et qui assurent avec justesse, intelligence et précision les tâches dont ils ont la charge.

Voilà la raison pour laquelle, à l'occasion de cette sympathique cérémonie qui nous réunit aujourd'hui, je tenais à vous féliciter publiquement pour votre travail et votre dévouement qu'il soit professionnel ou associatif.

J'adresse mes meilleurs vœux à tous les habitants de notre commune, puisque ces fêtes de début d'année sont traditionnellement une trêve, profitons-en pour prendre la résolution de faire durer ce temps de paix aussi longtemps que possible.

Sachez que vos élus feront tout ce qui est en leur pouvoir pour vous faciliter la vie, pour vous assurer tout ce dont vous êtes en droit d'attendre d'eux, pour vous éviter toutes complications inutiles.

L'administration communale doit toujours ainsi se tenir entre son devoir de répondre aux besoins exprimés et cet autre devoir, non moins impérieux, d'être aussi discrète que possible et de ne pas intervenir dans la vie des gens

Des vœux pour 2000

lorsque ce n'est pas nécessaire.

Entre ces deux limites, nous essaierons d'être des élus que souhaitent tous les électeurs, ceux qui nous ont élus et tous les autres, car notre devoir est de contenter autant que possible les Reilhacois.

Le 1^{er} janvier 2000 a été choisi par le District du Bassin d'Aurillac pour se transformer en communauté d'agglomération pour affirmer notre volonté d'aller plus loin dans le développement. Jussac, Ayrens, Teissières de Cornet nous ont rejoint, ce sont maintenant 16 communes représentant le tiers de la population du Cantal qui vont impulser ensemble l'activité économique du bassin d'Aurillac ce qui aura bien entendu des incidences positives pour l'emploi.

Cette nouvelle structure apportera aux habitants de la communauté d'agglomération des ressources supplémentaires, donc des services supplémentaires pour les reilhacois, la construction d'une nouvelle piscine ou plutôt d'un centre aquatique en sera une des premières réalisations.

Pour ce qui est de notre commune : avant-hier, nous avons inauguré le traitement par les ultra-violets de l'eau distribuée à Reilhac. Maintenant, la totalité de l'eau sur notre commune est traitée aux U.V.. Ce nouveau procédé permet d'obtenir une eau de qualité supérieure et surtout de meilleur goût puisque le chlore n'est plus utilisé. Ces travaux, qui se sont élevés à cent quatre vingt dix mille francs ont été financés en totalité par la communauté d'agglomération.

Au printemps 2000, vont débiter les travaux d'assainissement du village de Reilhaguet financés également par la communauté d'agglomération pour un coût d'un million cent quinze mille francs. Suite à ces travaux, interviendra la réfection de la voirie.

Je suis heureux d'annoncer officiellement ces travaux aux habitants de Reilhaguet qui ont su se montrer patients car l'état de la route commence à devenir critique mais comme le disait très justement La Fontaine : "Tout vient à point à qui sait attendre".

L'aménagement du bois de Reilhac, qui n'a heureusement pas trop souffert de la tempête, verra aussi sa réalisation au printemps prochain.

A travers tous ces travaux, c'est la qualité de la vie et du cadre de vie qui s'améliorera pour Reilhac en partie

grâce à l'intercommunalité.

Je tiens à remercier les chefs d'entreprise, commerçants, artisans, professions libérales, agriculteurs qui maintiennent vivante notre commune et participent à son dynamisme.

Je n'oublierai pas non plus de remercier nos services publics : Conseil Général, Préfecture, Perception, Gendarmerie, DDE, Monsieur le Curé, dont les missions sont essentielles pour la collectivité et qui répondent avec efficacité aux besoins des habitants grâce au dévouement de leurs agents.

Je crois qu'il est temps maintenant de terminer mon discours.

Permettez-moi de vous adresser mes vœux les plus sincères à toutes et à tous.

- Que ce 1^{er} janvier 2000, date mythique qui va nous conduire vers le début d'un nouveau millénaire soit porteur et concrétisateur de ce que nous souhaitons tous.

- Que l'ambiance demeure ce qu'elle est, amicale.

- Que nous continuions à nous intéresser les uns aux autres dans les moments heureux comme pour les périodes difficiles et douloureuses.

- Que nous restions unis devant les difficultés comme devant les réussites.

- Que nous servions avec le même cœur, avec le même goût pour la chose publique, afin que tous les habitants de notre commune continuent de trouver, auprès de nous, accueil agréable et compétence quel que soit leur problème.

Merci à toutes et à tous pour ce que vous avez déjà accompli dans ce sens et que, j'en suis sûr, vous continuerez de faire.

Meilleurs souhaits à vous tous,

Tous mes vœux vous accompagnent pour l'an 2000.

Merci et vive Reilhac.

Jean-Pierre PICARD

FOOTBALL CLUB REILHACOIS



Le bureau au travail durant l'A.G. du 13.06.99

Pour notre club, la saison 98/99 aura été une bonne année sportive au terme de laquelle il n'aura manqué que l'accession de la formation fanion au niveau supérieur pour qu'elle soit belle. Après un début de saison en fanfare, elle termine à la seconde place du championnat après être restée leader le 2/3 de la saison. Ce n'est pas forcément agréable, mais ainsi va la dure réalité du championnat. La formation réserve a fait un parcours honorable terminant à la 4^{ème} place de son groupe et où le roulement instauré parmi un effectif important a certainement nui à l'obtention de meilleurs résultats. Quoi qu'il en soit, tout au long de la saison, et au-delà de résultats, joueurs et dirigeants ont su donner une image du club des plus valorisantes.

Cette saison sportive s'est terminée en beauté avec la journée du 23 mai dernier consacrée au 30^{ème} anniversaire du club. Grosse convivialité entre jeunes et anciens du club pour fêter en famille de chaudes retrouvailles pleines de bonne humeur.

Le F.C.R. veut progresser et va de l'avant ! Devant un nombre toujours croissant de licencié(es), le bureau a décidé de créer cette saison une troisième équipe séniors et une équipe féminine pour débiter ce championnat 99/2000. L'ensemble global des licences le lui permet puisque 57 joueurs et 21 joueuses

composent l'effectif du club cette saison. A cela s'ajoute les 15 dirigeants bénévoles toujours fidèles et sans lesquels rien ne serait possible. Le club approche à présent les 100 licencié(es) !!

Pour autant, les membres du bureau ne délaissent pas le côté associatif puisqu'ils poursuivent l'organisation de 3 concours de belote, une soirée repas - tirage d'une tombola très bien dotée, sans oublier la présentation du traditionnel calendrier du club pour lequel nous recevons de la population reilhacoise un accueil toujours aussi chaleureux.

Voilà de quoi fournir bien du travail à Sébastien, notre sympathique emploi-jeune !

L'on ne pourrait terminer ces quelques lignes sans remercier, une fois encore, les artisans et



Lors du 30^{ème} anniversaire du club, une solide équipe de dirigeants, et une vue d'ensemble des participants



Les Associations

commerçants reilhacois pour le soutien qu'ils manifestent à notre association et dont certains vont s'engager prochainement dans une démarche de partenariat avec le club beaucoup plus conséquente et porteuse d'avenir.

Il n'en va pas de même des relations entretenues avec la municipalité, laquelle n'apporte pas à notre club l'appui matériel et financier que l'équipe dirigeante, totalement bénévole, pourrait attendre. Malgré de belles promesses verra-t-on un jour la création d'un second terrain de sports ? Le besoin est urgent ! 80 joueurs seniors auxquels s'ajoutent 90 jeunes licenciés à l'Ecole de foot jouent pour le plaisir tous les week-end.

A l'Ecole de foot :

La saison 98/99 s'est remarquablement bien déroulée pour tous nos 55 jeunes. Le fait d'avoir créé 2 équipes supplémentaires dans la catégorie benjamins (10-11 ans) a permis au club d'aller plus en avant dans la formation et les résultats ont été intéressants. L'entraînement du mercredi après-midi proposé par Sébastien Gramond et Nicolas Rabhi a apporté un complément très appréciable et il a été décidé pour la présente saison 99/2000 la création d'une entente avec le club de



Ecole de foot saison 98/99

Naucelles pour les jeunes de 6 à 15 ans, ce qui constitue une suite logique au rapprochement réalisé avec réussite il y a deux ans. L'effectif total de cette Ecole de foot est ainsi porté à 9 formations regroupant 90 enfants. Les 15 responsables qui constituent l'encadrement, et dont on se plaît à saluer le sérieux dans la bonne humeur, ont de quoi bien s'occuper !

Tous les membres du club souhaitent longue vie à cette Entente Foot Jeunes qui pourrait bien tracer la voie à suivre... ballon au pied !

*Le Président
Serge LEYBROS*

LA QUILLE REILHACOISE



Le bureau se compose :

- Président : BARRIERE Jean
- Vice-Président : VIGNAL Roger
- Secrétaire : BARRIERE Bernard
- Secrétaire-Adjoint : CLAVEYROLLE Marcel

- Trésorier : TERRISSE Philippe
- Trésorier-Adjoint : BARRIERE Daniel

Les quilleurs reilhacois ont encore prouvé en 1999 leur attachement à ce jeu sportif traditionnel. La poignée de mordus de la grosse boule ne veut pas que ce jeu disparaisse.

Avec leur président, ils ont organisé plusieurs concours : en duplex, avec la pétanque et lors de la fête patronale du village.

Si vous êtes porté de bonne volonté et intéressé par ce jeu, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons parmi les quilleurs reilhacois.

*Le Président
Jean BARRIERE*

COMITÉ DES FÊTES



Pour l'année 1999, le Comité des Fêtes a organisé dix manifestations sur onze prévues (le réveillon de la Saint Sylvestre ayant été annulé par manque d'inscription).

Toutes ces animations se sont déroulées dans de bonnes conditions, grâce au travail régulier des bénévoles qui constitue notre équipe.



Notre mission est de plus en plus difficile car nous avons constaté, au cours de ces dernières années, une participation de plus en plus restreinte des habitants de la commune mais également de nos élus ! Nous sommes déçus et nous tenons à faire savoir que les manifestations proposées et la participation de chacun sont nécessaires pour que la fête patronale soit une réussite, d'ailleurs son succès va croissant et le nom de REILHAC figure en bonne position dans le "classement" des belles fêtes des alentours.



Notre assemblée générale s'est tenue comme d'habitude mi-septembre 99 en présence de Monsieur le Maire.

A l'issue de cette assemblée, le bureau est ainsi constitué :

- M. Jean-Pierre PICARD
Président d'honneur
- M. Serge FOUR
Président
- M. Jean-Michel LARION
Trésorier
- Madame Malika FOUR
Trésorière-adjointe
- Madame Marie-José LABERTRANDIE
Secrétaire
- Membres actifs :
Véronique MIZERMONT,
Maryline MIZERMONT, Myriam KABOUS,
Patrice MEILHAC, Alain CAÏANO,
Julien BOUYGUES



Les Associations

CLUB DE L'UNION DES AINES NAUCELLES-REILHAC

L'an 1999 a été riche en manifestation : 11 goûters et 4 sorties ont été organisées par le Club.

- Sortie à Roquefort - Riom-es-Montagnes - Les Gorges du Tarn - La Touille - Siran : visite du musée de l'Accordéon.

- Au cours des goûters qui se déroulent alternativement à Naucelles et Reilhac : jeux de société "Cartes sccrables" et danses sont proposés aux adhérents.

Le Club a participé au festival "Musique pour Février" animé par Sylvie PULLES et son orchestre, le 28 Février.

Le repas du 4 Mars s'est tenu à Naucelles : Potée Auvergnate. Pâtisserie "maison" et objets divers fabriqués par tous les adhérents ont été vendus lors des fêtes patronales de Naucelles et Reilhac.

Une trentaine d'adhérents ont participé à un voyage à Andorre du 13 au 16 mai (week-end de l'ascension).

Le Club a fêté ses 20 ans de création, manifestation à laquelle ont participé plus de cent adhérents.



Le repas de fin d'année s'est tenu le 2 décembre à Naucelles.

Le président, tous les responsables et membres du Club des Aînés remercient bien tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation de ces manifestations. Ils invitent tous les nouveaux retraités des deux communes à rejoindre notre association où ils seront les bienvenus, à partir de 50 ans.

Le Président,
René BONHOURS

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Avec plus de 5500 attributions de chevreuils dans le Cantal, le preuve est faite que l'effectif grand gibier se porte bien grâce au plan de chasse mis en place depuis 1972.

C'est ainsi qu'à Reilhac, 10 chevreuils ont été attribués par la commission préfectorale. Trois battues ont suffi pour réaliser notre quota, ce qui prouve bien que le chevreuil a bien colonisé notre commune.

Il est certes différent pour le petit gibier, pour lequel nous devons repeupler à partir d'oiseaux d'élevage et tous les ans c'est quelques 250 faisans, 150 perdreaux, 1 trentaine de lièvres et autant de lapins qui sont lâchés dans la nature, représentant une somme globale de plus de trente mille francs.

La société de chasse de Reilhac, grâce au dynamisme de ses adhérents participe activement à la vie de la commune.

Après l'organisation de la Fête de la Chasse au château de Broussette, cette année c'est à la



Fête du Pain à Reilhaguet les 8 et 9 juillet que nous vous donnons rendez-vous pour une journée amicale et conviviale.

Merci à tous les agriculteurs de la commune qui nous accueillent sur leur terrain pour que nous puissions pratiquer notre passe-temps favori et faire galoper nos chiens.

Le Bureau

CLUB CANIN CANTALIEN



Cette année 1999 a été bien remplie. Toujours très assidus aux entraînements, les adhérents et leur compagnon sont de plus en plus nombreux.

Cette saison, à la suite des décrets parus au journal officiel, concernant "les chiens dangereux", beaucoup de personnes se sont responsabilisées et sont venues se joindre à nous pour avoir des bases d'éducation pour leur animal de compagnie.

Une éducation se fait et se débute le plus tôt possible, (à 4 ou 5 mois).

En commençant à cet âge là, il est plus facile pour le maître, de manager son animal et de l'éduquer par le jeu.

Avec de bonne base d'obéissance et de sociabilité, il est possible de passer aux disciplines sportives.

Il a été instauré une première épreuve obligatoire, le C.S.A.U. (certificat de sociabilité et d'aptitude à l'utilisation), ce certificat est délivré par un juge de la Société Centrale Canine.

Au sein du Club, le vendredi précédant notre concours, il a été présenté 15 chiens, de race différente, inscrits au L.O.F. (livre des origines françaises) ou sans papier.

Tous ont obtenus le qualificatif : Excellent avec compliment du juge.

Cette année a été un bon cru, 2 chiens du club ont joué à haut niveau.

La moyenne de leurs présélectifs leur a permis de prendre la dernière ligne avant le championnat de France, c'est-à-dire : participer aux 3 sélectifs. (pour information 210 chiens sélectionnés sur toute la France sur 5000 licenciés et à la sortie 28 chiens pour le championnat de France).

- J.O. du Terrou de Naucelles, berger belge malinois à Jean-Louis MAROTTE.

- HOOKS de Malassagne, berger malinois à André DANCIE.

Bravo à ces deux concurrents qui représentent notre association et notre commune dans beaucoup de régions.

C'est sur notre terrain, que le Championnat d'AUVERGNE 2000 s'est déroulé les 18 et 19 septembre. (Une demande du terrain de FOOTBALL Municipal, pour le déroulement de ce championnat, a été faite en tant et en heure, mais le manque de coordination pose problème à Reilhac).

Deux journées très agréables, bien remplies avec de bon résultats pour les chiens du club.

- Brevet de ring
- 2 chiens en échelon II
- 2 chiens en échelon III

Ce championnat, avec 24 chiens venus de toute l'AUVERGNE jouer en échelon III, est le passage obligé pour concourir pour les sélectifs.

Le Club canin remercie la municipalité pour sa participation et pour sa présence lors de la remise des prix de ce championnat.

Toute personne intéressée, qui a besoin de conseils pour son compagnon, qui veut l'éduquer, vienne nous rejoindre et trouver la réponse à ses questions auprès de Monsieur André DANCIE qui a obtenu son examen de "DRESSEUR CANIN".

Rendez-vous : Samedi après-midi à 14 h 15.
Mercredi soir à 18 h 30 (au printemps)
Dimanche matin à 9 h 15

Contacteur : le 04 71 47 27 48

Pour mémoire le CLUB CANIN CANTALIEN vous invite le troisième week-end de septembre 2000. Concours national RING sur notre terrain.

*Raymonde LEVAIS,
Présidente*

Tous les membres de l'Association



Les Associations

TILLEUL REILHACOIS

Les "Mordus" de la pétanque (licenciés, ex-licenciés et amateurs ou amoureux de ce sport de détente...), ont répondu à l'appel de Tilleul durant la saison 99 sous la "Houlette" d'un président actif et dynamique. Les 40 licenciés (toutes catégories confondues) se sont sentis motivés pour prouver que "LA PETITE BOULE" veut avoir sa place dans la vie associative sur notre commune. Une preuve réelle, lors d'un concours jumelé avec sa grosse amie (voir boule) la QUILLE REILHACOISE en juin 99. Les deux sociétés ont fini la journée en envisageant un avenir serein.

Sortir des limites du Cantal en pétanque cela existe ! Les jeunes pousses du Tilleul Reilhacois ont lié amitié en Aveyron (Combes) et au Nord vers les Corons (Champagnac). Ils n'étaient pas partis à l'aventure (toujours accompagnés par des licenciés séniors).

En séniors la participation aux différentes compétitions a été suivie (coupe du Cantal et divers championnats départementaux et ligue d'Auvergne). Il semblerait que l'envie de participer submerge le désir de gagner (est-ce la vieillesse ou la sagesse qui commande ?).

Il va falloir en 2000 qu'un "Ancien" accepte de faire confiance à la vague montante des jeunes pétanqueurs Reilhacois.

La clôture de la saison 99 a lieu en octobre pour l'attribution du challenge, offert par notre président (jamais challenge n'a été aussi arrosé !! voir orage).

Le bureau 1999 était composé de :

Président d'honneur :	Picard J. Pierre (Maire)
Président actif :	Larion Jean-Michel
Président délégué boulodrome :	Faugères Louis
Vice-Président :	Raffy Patrick
Trésorière :	Raffy Martine
Trésorier adjoint :	Charbonnel Didier
Secrétaires :	Delor, Laveissière

Le Tilleul Reilhacois remercie les commerçants et tous ceux qui ont aidé la société en 1999. Il vous donne rendez-vous en 2000 (avec 3 "000").

*Le secrétaire
Daniel DELOR*



COL DE LÉGAL

La Commune de Reilhac est adhérente au Syndicat du Col de Légal regroupant 13 communes.

Au niveau de l'hébergement la commune de Reilhac a apporté sa pierre à l'édifice. L'objectif de 1999 a été réalisé : 1 236 jours sur 1 250 prévus. En 2000, 1 500 journées sont prévues. Au niveau des recettes, la réalisation 99 est de 60 535 F

Le ski a vu une progression : de 1 425 F en 97/98 à 2 143 en 98/99. Vive la neige. 281 journées gratuites

on été réalisées par les écoles de Laroquevielle, Marmanhac, Saint-Illide, Saint-Chamant. Peut-être Reilhac en l'an 2000. Ce serait bien.

Une manifestation a eu lieu en octobre pour remercier la Caisse Régionale du Crédit Agricole qui dans le cadre de la Revitalisation Economique Rurale a accordé 50 000 F au Syndicat du Col de Légal.

*Les délégués du Col de Légal
A. FREYSSINIER - B. LAVEISSIÈRE*

S.O.S. LES AMIS DE BROUSSETTE



Faute de membres actifs l'association est en sommeil.

Pour l'animation du village de BROUSSE, nous cherchons des bénévoles pour que l'association puisse renaître.

Si vous voulez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus.

Pour tous renseignements, s'adresser à Pascal MAZET - BROUSSE - Tél. : 04 71 47 22 46

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRES NAUCELLES ET REILHAC

L'Association est affiliée à l'Union Fédérale des Anciens Combattants ainsi qu'à la fédération des Combattants Prisonniers de Guerre, tant sur le plan National que Départemental.

Les activités de l'Association se résument à deux manifestations, le 8 Mai et le 11 Novembre. Chaque année, nous invitons, les Autorités des deux communes, les Anciens combattants, les veuves et la population à participer à ces célébrations du souvenir, afin de saluer la mémoire des soldats et des victimes, morts pour la patrie.

Dans le courant de l'année 1999, nous avons eu à déplorer le décès de Louis GUIBERT de Naucelles.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à son épouse et à sa famille.

L'Anniversaire du 8 Mai 1945, a été célébré le 8 Mai 1999. L'Office religieux a eu lieu en l'Eglise de Naucelles, remise des Gerbes au Monument aux morts des deux communes (appel des Morts, lecture du manifeste et minute de silence).

Après la cérémonie, les Maires, les autorités, les A.C., les veuves et quelques sympathisants se sont réunis pour un vin d'honneur et un repas fraternel. Cette journée s'est terminée dans une ambiance très chaleureuse.

Composition du bureau :

- *Présidents* : Géraud GERVAUX (1), Louis PEYRAT
- *Vice-Président* : Marius RIGAL, René TEULIÈRE
- *Secrétaires* : Noël BRUEL, FAUGERE
- *Membres* : André RIEU, Henri PIERRE, VAURS, CANORT, AMBLARD

(1) En raison de son âge, Monsieur GERVAUX désire cesser ses fonctions en fin d'année.

Le Président, Louis GERVAUX.



ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE (FNACA)

Le Comité intercommunal des anciens d'Algérie de la Vallée de l'Authre, qui englobe sept communes, se manifeste de ce fait que tous les sept ans à Reilhac, étant donné que notre Assemblée Générale se fait à tour de rôle, à Reilhac ce sera en 2002, la prochaine ayant lieu à Jussac le 19 mars.

Concernant les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, les anciens d'Algérie sont toujours présents, solidaires de nos amis de 1939-1945 et conscients du devoir qui est le notre de perpétuer le souvenir à la mémoire des anciens de 1914-1918 qui ne sont plus de ce monde.

Nous profitons de ces quelques lignes dans le bulletin pour inviter la population de Reilhac, les jeunes surtout, à venir nous rejoindre lors de ces cérémonies devant le monument.

Notre comité se maintient au niveau des effectifs en 1999, deux camarades nous ont quittés hélas trop

jeunes. Cette campagne d'Afrique y est certainement pour quelque chose ! D'autres ayant atteint l'âge de la retraite, de retour au pays sont venus nous rejoindre.

Nos activités sont sensiblement les mêmes tous les ans : après l'Assemblée Générale suivie du banquet, nous avons organisé depuis quelques années un petit voyage durant un ou deux jours, et en septembre une soirée dansante qui nous permet d'alimenter notre fond de solidarité, concernant cette soirée vous pouvez déjà nous réserver le 16 septembre 2000 !

Les anciens d'Algérie, Maroc et Tunisie qui souhaitent nous rejoindre seront les bienvenus. Vous pouvez pour cela voir Monsieur Marius Canord, 17, cité des Landes.

Le Président

GRAINS et BRICOLAGE

Ets D. GRENIER

Sable et gravelle - (Dépôt ou livret)

QUINCAILLERIE - JARDINAGE

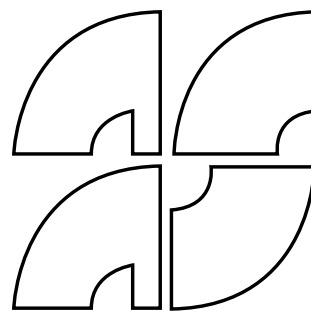
ÉLECTRICITÉ - MATÉRIAUX

Fers et TÔLES AU DÉTAIL

PLOMBERIE - PEINTURE

Les Quatre-Chemins - 15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 48 06 54



**Atelier site
et architecture**

DANIEL MAROT

S.A.R.L.

6, avenue Milhaud - 15000 Aurillac

Tél. : 04.71.48.78.20

Fax : 04.71.48.41.48

**URBANISME - ARCHITECTURE
DÉCORATION INTÉRIEURE
ETUDES PAYSAGERES**

MANUCENTRE



*Pêche
Chasse
Loisirs*



*Place de la Gare
15000 Aurillac*

1969 - 1999

30 ans d'expérience et toujours
une couleur d'avance ...



Combes

■ PEINTURES ■ DECORATION ■



Aurillac 04 71 64 51 11

ST Flour 04 71 60 46 50

Michel BRUEL

Produits de qualité

A votre service
dans le Bourg de Naucelles

**Boucherie
Charcuterie
Volailles**

Ouvert _____
le dimanche _____
matin _____

Tél. : 04.71.47.25.60

Cantal Tour



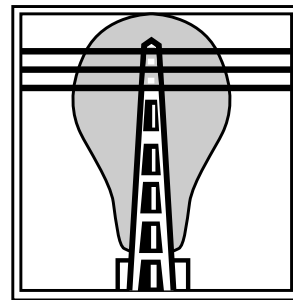
Voyages et transports

17, avenue Georges-Pompidou
15000 AURILLAC
Tél. : 04.71.64.16.65

*Partager l'esprit Cantal,
notre force pour
les années 2000*



l'esprit Ca



S.A. ENTREPRISE

LAVIGNE

Z.A. Lavalie - LE VIGEAN
15200 MAURIAC
Téléphone : **04.71.68.04.11**
Télécopie : **04.71.67.37.81**



COUVERTURE
ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

AURITOIT

7, AVENUE DU GARRIC
Z.A.C DE BARADEL - B.P. 334
15003 AURILLAC CEDEX
TÉLÉPHONE 04 71 48 62 40
TÉLÉCOPIE 04 71 64 85 13

Mobilier de Bureau

Photocopieurs Fax

Fournitures de Bureau

Caisses enregistreuses

S.A.V.

BUREAUTIQUE 15000

MONTAUBAN
Aérodrome
Av. du Plomb du Canal
Bd. de l'Escalier
Av. du Cmt Monraisse
Av. des Prades
Centre Ville

**24, av. du Cmt Monraisse
AURILLAC Tél. 04 71 64 06 06**



Tous ces gens sont assurés chez Groupama.
Sans se connaître, ils sont unis pour mieux faire face quand il le faut. Ils ont en commun une autre façon de s'assurer : plus solidaire, plus responsable, plus transparente.
Parce qu'ils veulent être informés aussi bien entendus, parce qu'ils veulent des produits d'assurance et d'épargne adaptés à leur vie, parce qu'ils veulent pouvoir compter sur un réseau de proximité, ils ont choisi Groupama, première mutuelle d'assurance, ils ont choisi de s'assurer les uns les autres.
Pour plus de renseignements, contactez votre conseiller Groupama.

 **GROUPAMA**
1ère MUTUELLE D'ASSURANCE

FUEL - CHARBON

S.A.R.L.

Ets GIBERT

ALIMENTATION DU BÉTAIL
VOLAILLES, CHIENS, CHATS
ENGRAIS
POMMES DE TERRE
Aliment THIVAT

15250 JUSSAC

Tél. : 04.71.46.65.14

AUVERGNE

Carburants

BP SuperFioul

Fuel domestique
Chauffage
Agriculture

A. GARROUSTE

1, avenue de Conthe - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 44 00

MAURIAC : Av. A. Chauvet	04.71.67.35.27
MASSIAC : 15, rue Neuve	04.71.23.02.18
MURAT : Chemin Croix Jolie	04.71.73.20.52

NOTRE SERVICE FAIT LA DIFFÉRENCE
ENTRETIEN - RAMONAGE DE CHAUDIÈRES - BRÛLEURS

CANTAL DISTRIBUTION

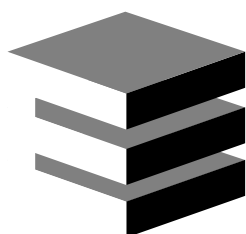
la Garantie
de l'Hygiène

106, av. du G^{al} Leclerc

“ La Ponétie ”

15000 AURILLAC

Tél : 04 71 47 21 65



EUROVIA MIDI-PYRENEES

AGENCE AVEYRON-CANTAL - SECTEUR D'AURILLAC

TRAVAUX PUBLICS

ENROBE

AMENAGEMENT DE COURS

TRAVAUX PARTICULIERS

4, rue du Boudieu - 15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 64 58 56 - Fax : 04 71 64 24 73



**SALON EXCLUSIF
ENFANTS**

**VIDÉO ET JEUX
CADEAUX SURPRISES**

**Salon Mixte
CLIMATISÉ**

Ergos



**LES ATOUTS D'UN
PORTEUR SPÉCIALISÉ**

**RENAULT Agriculture
Ets Combes - 15250 NAUCELLES
Tél. : 04 71 48 85 85**

Bernard Cayros

Listes de mariage

Cadeaux

Arts de la table

Z.A.C. de Sistrières - 47, Avenue Georges Pompidou
Route de Clermont-Ferrand - 15000 Aurillac
Tél. : 04 71 63 59 50 - Fax : 04 71 64 15 42

**MAÇONNERIE
TERRASSE
ENDUITS EXTÉRIEURS
BÉTON ARMÉ
RÉNOVATION**

Jean-Marcel
ESCALIER

8, Route de Vaureilles - 15250 Naucelles
Tél. : 04.71.47.22.01

*Les Artisans et les Commerçants de votre Commune
vous offrent leur service...*

<p>MALBOS John <i>Plombier - Incombés</i> <i>Entretien piscine</i> Téléphone : 04.71.64.08.88</p>	<p>MAUBERGER Daniel <i>Transports Médicaments</i> LASPLAGNES</p>	<p>BERGERON Bernard <i>Terrassements - Travaux publics</i> 19, Lotissement des Violettes Téléphone : 04 71 47 21 38</p>	<p>GEORGES Thierry <i>Nettoyage Locaux</i> REILHAGUET</p>
<p>BARRÈS Robert <i>Marchand de Fromages</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.22.38</p>	<p>COUDERC Pierre <i>Marchand de Vins et de Bestiaux</i> CAP-DEL-COUDERC Téléphone : 04.71.47.21.44</p>	<p>LAFARGE Christian <i>Entreprise de Carrelages</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.23.59</p>	<p>BRUEL Serge <i>Chauffage Sanitaire</i> LESTOUBEYRE Téléphone : 04.71.47.24.74</p>
<p>DEFILQUIER-CIVEL <i>Peinture</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.23.50</p>	<p>LABERTRANDIE Frères <i>Menuiserie - Charpente</i> LAGARDE Téléphone : 04.71.47.21.41</p>	<p>LAINSCAK Michel <i>Chauffage - Sanitaire</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.29.22</p>	<p>ESCALIER Marcel <i>Maçonnerie</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.22.01</p>
<p>MALBOS Daniel <i>Plâtrerie - Peinture</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.22.44</p>	<p>CARCY Gabriel <i>Chauffage - Contrôle - Entretien</i> LESTOUBEYRE Téléphone : 04.71.47.21.57</p>	<p>RIBEYRON Michel <i>Plâtrerie - Peinture</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.26.16</p>	<p>FONTANILLE Marcel <i>Marchand de Vins</i> BROUSSE Téléphone : 04.71.47.21.27</p>
<p>COSTES Pierre <i>Serrurerie</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.22.77</p>	<p>GAMEL Sylvie <i>Bar - Tabac - Restaurant</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.20.22</p>	<p>ROUCHY Nadine <i>Atelier de Coiffure</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.29.07</p>	<p>CONRIÉ Daniel <i>Électricité Générale</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.25.30</p>
<p>Merci à tous les commerçants et artisans qui participent à la réalisation de notre bulletin. <i>Faites-leur confiance</i></p>		<p>CADAC <i>Coopérative Agricole d'Amendements Calcaires</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.28.12</p>	<p>TISSANDIER Christine <i>Infirmière</i> <i>Cabinet - Soins à domicile</i> 15250 REILHAC Téléphone : 04.71.47.29.32</p>

